



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Séance du 08 juillet 2021

MAIRIE DE MONT
ARANCE-GOUZE-
LENDRESSE
(Communes fusionnées)

08-07-2021-04

Date de convocation le 01/07/2021

Nombre de conseillers en exercice : 15
Présents : 12
Procuration : 3
Votants : 15

Le huit juillet deux mille vingt et un à dix-neuf heures, se sont réunis, en la salle des fêtes de Mont en raison de la crise du COVID, les membres du Conseil Municipal de la Commune de MONT (Arance-Gouze-Lendresse).

Etaient présents : Mmes BAZIARD, CAZENAVE, DAUBAS, ETCHART, GUITTONNEAU ainsi que MM. CAMGRAND, CLAVÉ, HILLOOU, LACOSTE-PEDELABORDE, LAMASOU, LETARGUA, et SALEFRANQUE.

Procurations : Mme LOQUET a donné procuration M. LETARGUA
M.LAPETRE a donné procuration Mme BAZIARD
Mme GRAUX a donné procuration M.SALEFRANQUE

Secrétaire de séance élue : Mme BAZIARD

Envoyé en préfecture le 23/07/2021

Reçu en préfecture le 23/07/2021

Affiché le

SLO

ID : 064-216403964-20210708-08_07_2021_04-DE

OBJET : ATELIERS JEUNES – SESSION 2021

La commune de Mont a souhaité organiser des chantiers ouverts aux jeunes nés en 2014 pendant les vacances scolaires, notamment estivales.

L'objectif est de leur permettre la réalisation d'un acte citoyen d'intérêt collectif permettant d'améliorer le cadre de vie des habitants, permettre de développer une relation éducative, et valoriser l'image des jeunes.

La commune souhaite ainsi animer un groupe de jeunes en favorisant des petits travaux d'entretien des bâtiments communaux.

Les modalités proposées sont les suivantes :

- Deux groupes de 4 ou 5 jeunes nés en 2004 ;
- 5 jours de participation et une demi-journée de présentation ;
- Des horaires fixes : du lundi au vendredi de 8h00 à 12h00 ;
- Une animation et un encadrement mixte ;
- Un équipement de protection adapté : gants et lunettes si besoin.

Afin de valoriser cet engagement et cette démarche citoyenne, la commune s'engage à leur proposer une bourse. Cette dernière est fixée réglementairement à 15 euros par jeunes et par jour en fonction des jours de présence.

Les actions cherchent à viser l'amélioration du cadre de vie et de donner l'occasion aux jeunes de participer activement, positivement et collectivement à la vie des quatre villages. L'objectif de ce groupe est aussi d'assurer à la fois la mixité homme/femme et la mixité d'origine (jeunes issus de trois villages).

Ce projet est en cours de validation par la direction départementale de la cohésion sociale.

Le premier atelier se déroulera la semaine du 19 au 23 juillet 2021 et sera constituée de :

Aude BLASQUEZ
Yoan GUILHORRE
Pierre RIVIERE

Pauline HACKEL
Samuel ANDRIEU

Le second se déroulera la semaine du 26 au 30 juillet 2021 et sera constitué de

Marion GRAS
Yan SEGRESTAA
Camille MAILLET
Julie THALMANN

Envoyé en préfecture le 23/07/2021
Reçu en préfecture le 23/07/2021
Affiché le 
ID : 064-216403964-20210708-08_07_2021_04-DE

Le CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité d' :

APPROUVER la mise en place d'un chantier jeune pendant les vacances scolaires estivales,

ADOPTER les modalités proposées ci-dessus,

AUTORISER Monsieur le Maire ou son représentant à procéder à toutes les démarches utiles pour la mise en place de ces chantiers, de verser.

AUTORISER Monsieur le Maire ou son représentant à verser la bourse correspondante à chaque participant.

PRÉCISER que les crédits nécessaires sont inscrits au budget de l'exercice

Ainsi fait et délibéré à MONT, les jour, mois et an que dessus.
Pour extrait conforme.

Le Maire,




Jacques CLAVE